

Les deux toiles concernées sont :
- « Fête champêtre » de Jean Veber,
- « Ruines du Château de Saint-Cloud » par Dubois de la Rue.

Il est actuellement impossible d'expliquer la raison de la présence de ces œuvres à Fontenay pendant l'Occupation. Certaines hypothèses peuvent être avancées mais l'absence de données sur cette affaire dans les fonds des Archives municipales, à commencer par l'adresse du local où elles furent retrouvées, ne permet actuellement d'en vérifier aucune.

Merci à Mme Élisabeth Bouglé

L'Archive de la Quinzaine n° 293

Du lundi 14 septembre au samedi 26 septembre 2015:

***La remise en état de 1871
(1871)***

Les Archives municipales vous accueillent
le mardi de 13h30 à 18h00
/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 /
le jeudi de 9h30 à 12h30/ le vendredi de 9h30 à 12h30
ou sur rendez-vous.

David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12
documentation@fontenay-aux-roses.fr

Adresse :

Archives municipales
75 rue Boucicaut ou 10 rue Jean Jaurès
92260 Fontenay-aux-Roses

Retrouvez les Archives municipales sur

<http://www.fontenay-aux-roses.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>

L'Archive de la Quinzaine¹ n°292
Du lundi 31 août 2015 au samedi 12 septembre 2015
***Les deux tableaux du musée Carnavalet
(1947)***

Les mesures de protection mises en place en 1939 pour sauvegarder les œuvres d'art des musées nationaux ont fait l'objet de plusieurs études. La destinée des œuvres conservées dans les institutions publiques de Paris et du département de la Seine est moins connue.

Un courrier du conservateur du musée Carnavalet daté de février 1947 évoque le parcours singulier de 2 toiles retrouvées à Fontenay après la Libération et signalées par le Maire Maurice Dolivet à l'établissement parisien (sous série 5 H) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

PRÉFECTURE DE LA SEINE

Direction des Beaux-Arts
Musée Carnavalet
23 rue de Sévigné, 30

PARIS, LE 5-2-47

3588/D

occup. allem



Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu, par lettre du 24 Janvier dernier, me signaler, parmi les objets saisis dans un local en août 1944, par le Comité local de Libération, deux tableaux portant des indications concernant notre Musée. Melle DUBOIS, Attachée temporaire au Musée, que j'ai envoyée vérifier ces objets m'a rapporté des précisions utiles. Je fais prendre ces deux toiles en même temps que je fais déposer cette lettre à votre intention, en remettant à votre service intéressé un reçu de ces deux tableaux.

Je vous remercie, Monsieur le Maire, de l'obligeance que vous avez eue à cette occasion, et je vous serais reconnaissant si vous avez connaissance ultérieurement d'une semblable situation, car il n'est pas impossible que ce cas se soit renouvelé sans que je le sache. Le Musée de Sceaux, où étaient déposés un certain nombre de tableaux de Carnavalet, ne relevait pas directement de moi et je n'ai pas eu à en assurer la surveillance pendant la période d'occupation. J'ai simplement su que certains des objets non évacués du Château de Sceaux se trouvaient à la disposition des troupes allemandes d'occupation qui séjournaient dans cet immeuble et il est possible que d'autres objets

...

Monsieur le Maire de Fontenay aux Roses

aient été distraits par des éléments de ces troupes, ainsi qu'il est arrivé pour les deux tableaux que je peux récupérer grâce à vous. Veuillez, je vous prie, Monsieur le Maire, agréer l'expression de mes sentiments très distingués et reconnaissants.

François BOUCHER
Conservateur du Musée Carnavalet,

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

...

Monsieur le Maire de Fontenay aux Roses